

réponse et qui restera en vigueur jusqu'à ce qu'il soit résilié par l'une ou l'autre partie sur préavis de six mois donné à l'autre.

Veillez agréer, Monsieur le Premier ministre, les assurances de ma très haute considération.

P. E. TRUDEAU

Le très honorable Keith J. Holyoake, C.P., M.P.,
Premier ministre de la Nouvelle-Zélande,
Wellington, Nouvelle-Zélande.